

Académie
de
Dijon

L'ENTRÉE DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE EN BOURGOGNE DÉBUT 2008

Pour connaître le devenir des jeunes, le ministère de l'Éducation nationale réalise chaque année une enquête avec l'appui des établissements scolaires et des centres de formation publics et privés. Cette note présente les résultats de la dernière interrogation menée en février 2008, et donne un aperçu de la diversité des premiers pas des anciens élèves et apprentis sur le marché du travail. En Bourgogne, 12 500 jeunes âgés de 21 ans en moyenne, ont été interrogés sur leur situation professionnelle à la sortie des formations professionnelles ou technologiques, de lycée ou de centre de formation d'apprentis.

Sept mois après la fin des études, 67 % des garçons et 52 % des filles sont salarié-e-s en février 2008. L'élévation du niveau d'études reste un atout qui facilite l'obtention d'un emploi. Plus du tiers des anciens élèves et la moitié des apprentis avaient déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche, au cours d'un job d'été, stage ou apprentissage. Les petites entreprises et l'artisanat jouent un rôle essentiel. Près de la moitié des sortants d'apprentissage et le quart des jeunes après le lycée sont recrutés dans des établissements de moins de dix salariés. Les trois quarts décrochent leur premier emploi en Bourgogne.

L'insertion, période qui suit la sortie de formation initiale, est un processus structuré par la demande de travail, les stratégies des jeunes, les comportements des employeurs, les mesures mises en place par les pouvoirs publics, le contexte économique. Cette enquête menée sept mois après la fin des études permet d'identifier les modalités d'insertion des anciens élèves et apprentis et reflète les principales tendances du marché du travail. Sous l'effet d'une légère reprise de l'activité économique régionale au cours des deux dernières années, la part de jeunes en emploi continue d'augmenter entraînant ainsi une diminution du chômage, qui profite davantage aux anciens apprentis, filles et garçons.

Mais la fin d'année 2008 est préoccupante. La Bourgogne n'échappe pas à la crise économique internationale, l'activité s'est contractée dans tous les secteurs avec des fermetures d'établissements, des restructurations annoncées, une reprise du chômage. Selon la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, les jeunes de moins de vingt-cinq ans représentent 21 % des 55 300 personnes inscrites - en recherche active, disponibles, sans emploi - à Pôle emploi en février 2009 (soit une augmentation sur une année de 39 %). Ces constats accentuent l'intérêt de connaître les parcours professionnels des jeunes, et plus encore en 2009.



Après le lycée technologique et professionnel, 56 % de jeunes en emploi

En Bourgogne, 57 800 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés au cours de l'année 2006-2007. Près de 4 900 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle avant d'arriver sur le marché du travail. Au 1^{er} février 2008, tous niveaux confondus, 56 % des sortants occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) et 26 % sont au chômage. D'autres bénéficient de mesures tels les contrats de professionnalisation (9 %), initiative emploi, emploi solidarité (1 %) ou suivent un stage (4 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (4 % se déclarent inactifs).

L'embauche est d'autant plus rapide qu'ils possèdent un niveau d'études élevé. Ainsi, sortir d'une section de BTS garantit un travail pour près de 70 % des jeunes, filles ou garçons, sept mois seulement après la fin des études. *A contrario*, les débuts professionnels pour les 450 jeunes qui terminent une formation de CAP sont plus ardues : elles et ils sont aussi nombreux en emploi qu'à la recherche d'un travail (40 %).

Près de 80 % des entreprises d'embauche sont en Bourgogne : 30 % en Côte-d'Or, 26 % en Saône-et-Loire, 13 % dans l'Yonne et 10 % dans la Nièvre.

Situation des garçons à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BT-BTn	BTS	Ensemble
Emploi salarié	51	72	53	72	63
Contrat profession.	6	7	13	11	8
Autre mesure	7	2	5	1	4
Chômage	30	17	18	15	21
Inactivité	6	2	11	2	4
Total	100	100	100	100	100
Effectifs sortants	770	690	270	630	2 380

Lecture : parmi les 690 lycéens sortants en juin 2007 d'une formation terminale de Bac Pro, 72 % ont un emploi, 7 % sont en contrat de professionnalisation, 17 % sont au chômage... au 1^{er} février 2008.

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

Situation des filles à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BT-BTn	BTS	Ensemble
Emploi salarié	34	47	46	69	49
Contrat profession.	5	14	12	8	9
Autre mesure	11	5	9	3	7
Chômage	44	32	26	18	32
Inactivité	6	2	7	2	3
Total	100	100	100	100	100
Effectifs sortants	880	600	340	660	2 560

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

Les anciens élèves expriment des opinions plutôt favorables sur la formation reçue au lycée ; celle-ci est estimée satisfaisante, voire très satisfaisante, par 78 % des filles et 75 % des garçons, les sortant-e-s de

BTS formulant des avis davantage positifs. Pour les deux tiers des jeunes, l'orientation suivie correspond à leurs souhaits et à leur choix personnel. Près de 56 % des jeunes filles et 59 % des jeunes gens affirment avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation ; ces proportions sont plus faibles pour les bacheliers et bacheliers technologiques.

► 85 % des filles sont employées

Parmi les 2 560 filles âgées de 20 ans en moyenne, 8 % quittent le lycée sans diplôme professionnel. Plus de la moitié des lycéennes sortent de deux types de formation, le tertiaire de bureau et le commerce. L'amélioration de la conjoncture économique jusqu'au début 2008 leur profite, et ce, quel que soit le niveau de sortie : une légère progression des emplois salariés (49 % contre 47 % en février 2007), avec en corollaire un faible recul du chômage (32 % contre 34 %). Les entreprises recrutent peu de débutantes directement sur des contrats à durée indéterminée, seulement 17 % des lycéennes. Les postes stables augmentent avec l'élévation du niveau de qualification : de 11 % après un CAP-BEP à 26 % des diplômées de BTS. Les missions d'intérim les concernent rarement (moins de 6 %). En revanche, le travail à temps partiel est une modalité importante d'accès dans la vie active (29 % des filles), notamment après un CAP-BEP (39 %), ou un baccalauréat (le tiers).

Près de 85 % des filles sont embauchées comme employées. Elles sont soit employées de bureau (34 %), ou de commerce (26 %) et, seulement 9 % des titulaires de BTS sont techniciennes. Les activités de secrétariat, gestion et comptabilité se renforcent avec la qualification et concernent 6 % des sortantes de CAP-BEP, le tiers des bacheliers et la moitié des titulaires de BTS. Les sortantes de CAP-BEP occupent des fonctions de services aux personnes (18 %), de commerce ou de vente (16 %), ou de nettoyage, entretien ménager (14 %). Près de 30 % des bacheliers professionnelles exercent des tâches de commerce et de vente.

Environ 17 % des débutantes trouvent leur première embauche dans le commerce, les autres se dispersent dans divers secteurs d'activité comme l'enseignement et la santé (12 %), l'hôtellerie-restauration (10 %), les services aux particuliers (9 %)... Le salaire net médian déclaré est de 1 100 euros pour février 2008. Le tiers des jeunes filles s'insèrent dans des entreprises de moins de dix salariés.

► 40 % des garçons sont ouvriers

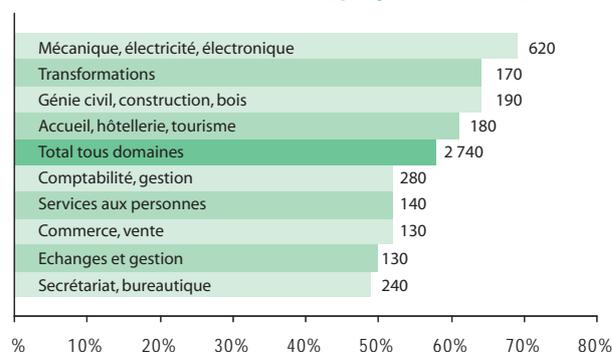
2 380 garçons âgés de 17 à 27 ans ont quitté le lycée, dont 14 % sans diplôme professionnel. La légère amélioration du contexte économique régional n'a pas eu de réelle répercussion sur leur situation professionnelle. L'emploi demeure à hauteur de 63 %, le chômage diminue, les contrats de professionnalisation augmentent. À la sortie d'un baccalauréat technologique, les jeunes gens trouvent plus difficilement une embauche (53 % contre 61 % l'an dernier), dont 16 % à temps partiel, et le chômage s'élève (de six points). Les débuts de vie active restent favorables pour les bacheliers professionnels et les titulaires de BTS avec une embauche pour 72 % d'entre eux dès la fin du lycée.

Près de 40 % des jeunes gens exercent des professions d'ouvriers (25 % manœuvres, 15 % qualifiés). Les postes d'ouvriers non qualifiés et de manœuvres diminuent avec le niveau de formation, allant de 43 % après un CAP-BEP, à 23 % au sortir d'un baccalauréat, 12 % des sortants de BTS. Ces derniers sont principalement techniciens ou agents de maîtrise (41 %). Très peu de jeunes gens travaillent à temps partiel (7 %). Les activités de production et d'exploitation déclinent avec l'élévation de la formation : la moitié des jeunes après un CAP-BEP, le tiers à la sortie d'un baccalauréat, pour 18 % à l'issue d'un BTS. En revanche, les fonctions d'installation et de maintenance se consolident avec la qualification : 10 % des lycéens de sections CAP-BEP pour 24 %

des jeunes de niveaux baccalauréat et plus. Il en est de même pour les activités de commerce et de vente, qui concernent davantage les sortants de BTS et de baccalauréat technologique.

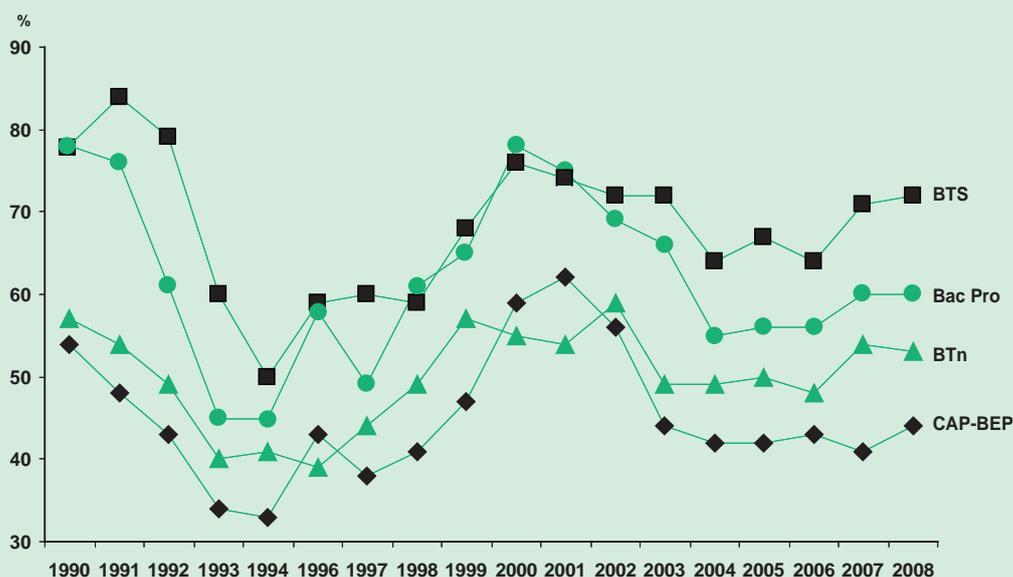
Au moment de l'enquête, le quart des jeunes gens ont un contrat à durée indéterminée, allant de 18 % après un CAP-BEP à 36 % à l'issue du BTS. Les recrutements s'effectuent en premier dans les entreprises de la mécanique, de l'électricité et de la métallurgie (23 %), dans la construction (18 %), quelques-uns dans le commerce et la réparation automobile (11 %), l'hôtellerie (6 %). Près de 40 % des embauches se font dans des établissements de plus de cinquante salariés et le quart dans des entreprises de moins de dix salariés. Pour un temps plein, leur salaire net médian est de 1 200 euros en février 2008.

Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : le nombre de sortants du domaine mécanique, électricité, électronique tous niveaux confondus est de 620 ; leur taux d'emploi est de 69 % en 2008.

Évolution des taux d'emploi après le lycée (garçons et filles)



Au fil du temps, la hiérarchie des diplômes n'est pas remise en cause, tant en période de crise que de reprise économique.

► Des parcours contrastés

Les débutants ont des modalités d'entrée dans la vie active contrastées selon le niveau et le domaine de formation. Ainsi, des CAP aux BTS, les sortants des spécialités des services ou tertiaires, à prédominance féminine, travaillent davantage à temps partiel, sont souvent embauchés sur des contrats à durée limitée ou recrutés par le biais des mesures. Les jeunes issus des filières de la production industrielle, à prédominance masculine, telles que la mécanique, l'électricité, l'électronique, ont davantage d'opportunités professionnelles.

Après une classe terminale de **CAP** et de **BEP** des domaines **mécanique, électricité, électronique et génie civil, construction, bois**, la moitié des jeunes sont salariés avec de nombreux contrats stables et d'intérim. Les situations d'emploi sont relativement élevées (46 %) après des formations **services aux personnes** (dont sanitaires et sociales), mais souvent à temps partiel. Le devenir des anciens élèves des spécialités **accueil, hôtellerie, tourisme** se rapproche de l'ensemble des jeunes de niveau V, avec un avantage en termes de contrats stables. Il en est de même après le domaine **transformations** (alimentation, cuisine...), mais le travail à temps partiel concerne le tiers des jeunes. *A contrario*, l'horizon professionnel paraît limité à la sortie de **communication, information**, avec le plus faible taux d'emploi associé à un temps partiel conséquent, et un chômage important (58 %). Les débuts de parcours sont difficiles pour les sortants des domaines **échanges, gestion** (commerce, vente) qui se retrouvent plus souvent au chômage qu'en emploi.

À l'issue du **baccalauréat professionnel et technologique**, les jeunes du domaine **mécanique, électricité, électronique** se détachent nettement : 73 % sont salariés avec de nombreux contrats stables et missions d'intérim. À la sortie des formations **santé** (sciences médico-sociales), **échanges, gestion** (sciences et technologies tertiaires), près de la moitié des anciens élèves sont embauchés, fréquemment à durée limitée et à temps partiel, les nombreuses mesures (22 %)

Situation des jeunes après un BEP, CAP

(en %)	Emploi	CDI	Temps partiel	Mesure	Chômage	Effectifs sortants	Part des filles
Transformations	43	23	31	7	36	120	58 %
Mécanique, électricité, électronique	52	17	4	12	30	330	4 %
Génie civil, construction, bois	51	25	8	18	25	200	7 %
Échanges et gestion	37	9	16	11	46	310	59 %
Communication et information	20	5	38	16	58	120	91 %
Services aux personnes	46	15	36	18	32	480	85 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	43	17	20	16	35	140	54 %
Ensemble tous domaines	42	14	23	15	37	1 650	53 %

Lecture : parmi les lycéens sortants en juin 2007 du domaine mécanique, 52 % sont salariés (dont 17 % en CDI, 4 % à temps partiel), 12 % sont en mesure ou contrat aidé, 30 % sont au chômage, au 1^{er} février 2008.

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

Situation des jeunes après un BTn, Bac Pro

(en %)	Emploi	CDI	Temps partiel	Mesure	Chômage	Effectifs sortants	Part des filles
Mécanique, électricité, électronique	73	24	6	8	14	430	4 %
Échanges et gestion (BTn)	47	11	27	22	24	290	49 %
Commerce, vente (Bac pro)	54	22	30	19	26	230	62 %
Comptabilité, gestion (Bac pro)	38	5	21	25	33	120	63 %
Secrétariat, bureautique (Bac pro)	42	13	22	21	36	210	97 %
Santé (BTn)	48	5	31	20	25	140	97 %
Ensemble tous domaines	56	19	18	16	23	1 900	50 %

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

Situation des jeunes après un BTS

(en %)	Emploi	CDI	Temps partiel	Mesure	Chômage	Effectifs sortants	Part des filles
Mécanique, électricité, électronique	76	43	2	10	10	180	4 %
Commerce, vente	65	32	22	7	24	210	76 %
Comptabilité, gestion	73	26	17	14	12	210	79 %
Secrétariat, bureautique	74	26	14	13	11	170	95 %
Ensemble tous domaines	70	31	13	11	16	1 290	51 %

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

limitant le chômage. Les situations des bacheliers professionnels **commerce, vente** sont relativement proches de la moyenne régionale avec légèrement plus de chômage et de nombreux postes à temps partiel. Les plus vulnérables demeurent les sortants de Bac Pro **secrétariat, bureautique et comptabilité, gestion** : elles et ils bénéficient de nombreuses mesures (plus de 21 %) et connaissent le plus fort taux de chômage et le plus faible taux d'emploi.

Sortir d'une section de **BTS mécanique, électricité, électronique** garantit une embauche rapide (76 %). L'entrée sur le marché du travail des autres sortants ne se distingue guère, avec les trois quarts en emploi et moins de 12 % au chômage. Toutefois, les jeunes issus des spécialités **commerce, vente**, se différencient légèrement par une part plus importante au chômage (le quart) mais aussi davantage de postes stables à temps partiel. Alors que les sortants des domaines **secrétariat, bureautique ou comptabilité, gestion** commencent leur vie active par de nombreux contrats à durée limitée ou à temps partiel.

Après le contrat d'apprentissage, 67 % des jeunes en emploi

En vingt ans, l'apprentissage a vu ses effectifs évoluer de 7 000 à 12 600 en Bourgogne. La région se caractérise par un taux d'apprentis de niveaux CAP et BEP supérieur de plus de dix points à la moyenne nationale, et une part plus faible de jeunes préparant un diplôme de l'enseignement supérieur (9 % contre 20 % pour la France). L'apprentissage traditionnel - très masculin, basé sur le CAP et le domaine de la production - demeure et coexiste désormais avec des formations plus féminisées post-baccalauréat davantage centrées sur les spécialités de services.

Plus de 4 400 apprentis ont terminé leur dernière année de formation pour accéder au marché du travail en juin 2007. Tous niveaux confondus, 67 % des jeunes occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) et 20 % en recherchent un, sept mois plus tard. Quelques-uns bénéficient de contrats de professionnalisation (7 %), d'autres suivent un stage (2 %) ou une autre mesure (1 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (2 % se déclarent inactifs).

Près de 80 % des entreprises d'embauche sont en Bourgogne : 29 % en Côte-d'Or, 26 % en Saône-et-Loire, 16 % dans l'Yonne et 7 % dans la Nièvre.

Situation des garçons après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	Bac Pro	BP	BTS	Ensemble
Emploi salarié	62	70	78	90	86	71
Contrat profession.	8	9	5	2	4	7
Autre mesure	3	2	3	3	1	3
Chômage	25	18	12	3	8	17
Inactivité	2	1	2	2	1	2
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs sortants	1 440	460	420	260	250	3 050

Lecture : parmi les 1 440 sortants d'apprentissage en juin 2007 d'une année terminale de CAP, 62 % ont un emploi, 8 % un contrat de professionnalisation, 25 % sont au chômage... au 1^{er} février 2008.

Source : enquête IPA 2008, Rectorat.

Situation des filles après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	BP	BTS	Ensemble
Emploi salarié	35	42	87	75	57
Contrat profession.	9	4	1	9	6
Autre mesure	7	9	2	-	5
Chômage	43	37	7	14	27
Inactivité	6	8	3	2	4
Total	100	100	100	100	100
Effectifs sortants	480	210	310	140	1 370

Source : enquête IPA 2008, Rectorat.

Les jeunes expriment en général des avis très favorables sur leur formation par apprentissage et leur orientation. Près de neuf jeunes sur dix déclarent

avoir suivi une orientation correspondant à leurs souhaits. De même, la formation reçue est estimée satisfaisante, voire très satisfaisante, par 89 % des jeunes ; les garçons de BEP ou du domaine de l'électricité formulent des opinions légèrement moins positives. Près de 76 % des jeunes filles et 81 % des jeunes gens affirment avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation ; ces proportions sont plus faibles pour les sortantes de l'hôtellerie-restauration et pour les garçons formés dans la métallurgie.

► 88 % des filles sont des employées

Représentant le tiers des effectifs des apprentis, les 1 370 jeunes filles sortent essentiellement des formations de la vente, la coiffure, l'hôtellerie-restauration. Âgées en moyenne de 20 ans, 11 % d'entre elles quittent le CFA sans diplôme professionnel. Les résultats de l'enquête soulignent une progression de l'emploi salarié (57 % contre 52 % en février 2007), et un recul du chômage (27 % contre 33 %). Seules les sortantes de BEP ont une situation comparable à celle de la promotion précédente, avec une légère baisse des recrutements et une stabilité du chômage. Les sortantes de CAP demeurent cependant les plus durement touchées par le chômage (43 %). Ces jeunes filles ont des difficultés à trouver leur place : peu recrutées par leur maître d'apprentissage, seulement 35 % sont salariées dont le tiers à temps partiel. À l'opposé, les embauches sont rapides après un brevet professionnel (87 %) ou un BTS (75 %).

En écho de leur formation, les jeunes filles sont principalement vendeuses, serveuses ou coiffeuses. Près de 88 % occupent donc des postes d'employées, 7 % sont ouvrières. Elles sont majoritairement recrutées dans des établissements de moins de dix salariés. Le quart des débutantes se dirigent vers les entreprises du commerce, les autres se dispersent dans divers secteurs : les services aux particuliers (18 %), l'enseignement et la santé (17 %), les hôtels et les restaurants (14 %), les industries agroalimentaires (7 %)... Les sortantes de BTS se distinguent par de nombreuses fonctions occupées, allant de la vente, à la gestion et comptabilité, au secrétariat... Le tiers des filles sont embauchées directement sur des postes stables, du fait du maintien dans l'entreprise formatrice, de manière accentuée après un BP et un BTS. Le travail à temps partiel concerne 19 % d'entre elles, et diminue avec l'élévation du niveau de qualification, du tiers après le CAP à 6 % des titulaires de BTS. Pour un temps plein, leur salaire net médian en février 2008 est de 1 200 euros.

6 ► 56 % des garçons sont des ouvriers

Les deux tiers des sortants d'apprentissage sont des jeunes gens fortement représentés dans les spécialités de la construction, de la mécanique, de l'électricité. Plus de 3 000 garçons quittent le centre de formation d'apprentissage à 20 ans en moyenne, dont 15 % sans diplôme professionnel. L'amélioration de la conjoncture économique a bénéficié à l'ensemble des garçons. Le chômage baisse (17 % contre 23 % en 2007) quel que soit le niveau de qualification, lié à la progression des emplois (71 % contre 67 %), et des contrats de professionnalisation. Les embauches sont très rapides après un brevet professionnel (90 %) et un BTS (86 %), le plus souvent sur des contrats à durée indéterminée. Les postes stables concernent 44 % des jeunes gens, dû au maintien dans l'entreprise où s'est déroulé leur apprentissage ; ils augmentent avec l'élévation du niveau de formation (de 36 % après un CAP à 59 % à la sortie d'un BTS). La moitié d'entre eux sont recrutés dans des petites entreprises. Très peu travaillent à temps partiel (3 %).

À la sortie du CFA, les jeunes gens occupent principalement des postes de manœuvres (32 %) et d'ouvriers qualifiés (24 %). Près du tiers sont recrutés comme employés, et 30 % exercent des professions intermédiaires à l'issue du BTS. Les fonctions d'installation et de maintenance augmentent avec l'élévation du diplôme : 19 % des garçons des sections de CAP, pour près de 40 % des sortants de baccalauréat professionnel et de BTS. La construction continue de recruter plus du tiers des débutants, essentiellement à la sortie des CAP-BEP. Puis les industries de la mécanique, de l'électricité ou la métallurgie embauchent 9 % des jeunes de CAP-BEP, 18 % des jeunes de niveaux baccalauréat et plus. D'autres secteurs les attirent également : l'agriculture (10 %), les industries agroalimentaires (10 %), la

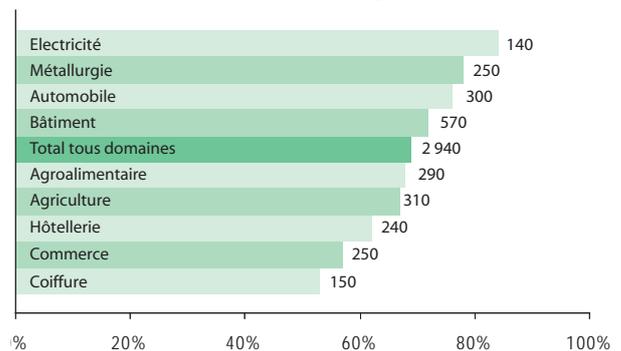
réparation automobile (8 %), les hôtels et restaurants (6 %) ... Pour un temps plein, leur salaire net médian est de 1 277 euros en février 2008.

► Des situations différenciées

Une entrée dans la vie active plus favorable pour les sortants des domaines de l'électricité, de la métallurgie et de l'automobile... Une fois l'apprentissage terminé, les jeunes connaissent des itinéraires diversifiés s'expliquant en partie par les formations suivies qui les conduisent vers des espaces professionnels distincts. En effet, plus de cent métiers sont enseignés par l'apprentissage, et chaque spécialité connaît une forte dominante soit masculine, soit féminine.

Le devenir des sortants du domaine de l'**agriculture** est légèrement moins favorable que celui de l'ensemble des apprentis, avec moins d'emplois à durée indéterminée, et un peu plus de chômage. Ils travaillent dans leur secteur de formation, l'agriculture (73 %), principalement dans des petits établissements comme manœuvres (41 %), employés (35 %), ouvriers qualifiés (13 %).

Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : le nombre de sortants du domaine électricité tous niveaux confondus est de 140 ; leur taux d'emploi est de 84 % en 2008.

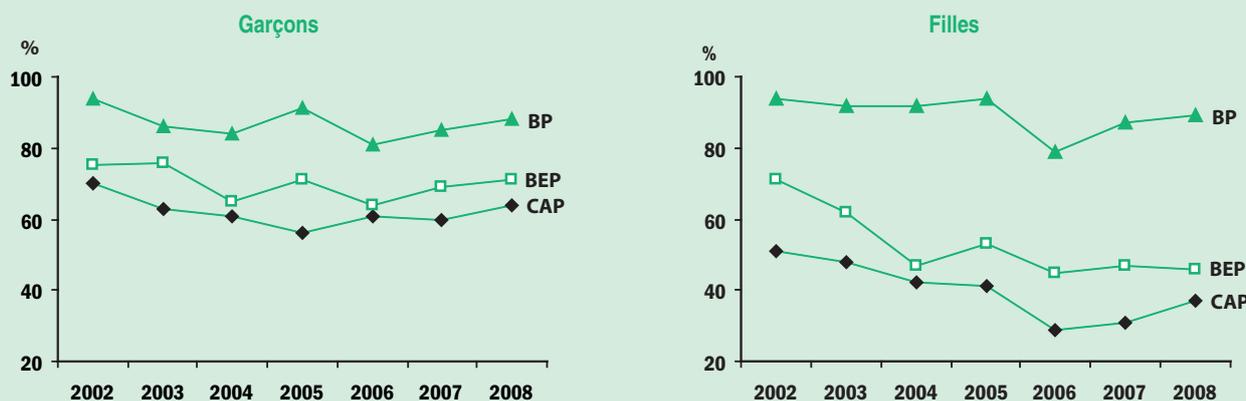
Comparaison selon divers indicateurs

(en %)	Emploi	Mesure	Chômage	CDI	Intérim	Temps partiel	Salaire net médian	Entreprises de moins de dix salariés	Effectifs sortants	Part des filles
Agriculture	65	8	23	32	9	5	1 250 €	62	470	17 %
Agroalimentaire	66	5	25	41	2	5	1 200 €	47	430	18 %
Automobile	75	10	13	49	10	3	1 282 €	42	400	1 %
Métallurgie	78	10	11	41	17	2	1 400 €	15	330	5 %
Électricité	83	10	6	41	22	3	1 300 €	31	180	-
Bâtiment	70	10	17	50	10	1	1 200 €	51	820	3 %
Commerce	53	12	27	36	5	23	1 080 €	43	470	73 %
Hôtellerie	59	4	33	37	2	13	1 180 €	46	420	51 %
Coiffure	53	20	27	33	3	15	1 150 €	81	290	94 %
Total tous domaines	67	9	20	41	7	8	1 250 €	49	4 420	31 %

Lecture : après une formation du domaine de l'agriculture tous niveaux confondus, 65 % des garçons et des filles sortants ont un emploi, 8 % suivent une mesure (contrats de professionnalisation, initiative emploi... et stage) et 23 % sont au chômage au 1^{er} février 2008. Parmi les jeunes en emploi, 32 % sont en contrat à durée indéterminée, 9 % en intérim, 5 % à temps partiel ; leur salaire est de 1 250 euros nets par mois, 62 % travaillent dans des entreprises de moins de dix salariés.

Source : enquête IPA 2008, Rectorat.

Évolution des taux d'emploi après l'apprentissage



Au fil des ans, l'insertion reste plus favorable pour les garçons, quel que soit le diplôme, à l'exception du brevet professionnel.

À l'issue des spécialités de l'**agroalimentaire** (boucher, charcutier, pâtissier...), les situations d'emploi des jeunes sont proches de la moyenne régionale (66 %). En revanche, leur chômage est légèrement plus élevé (le quart). Les deux tiers travaillent dans les entreprises artisanales de l'alimentaire comme les boulangeries ou pâtisseries, quelques-uns sont dans l'hôtellerie-restauration (10 %).

Les anciens apprentis de la **réparation automobile** connaissent des modalités d'insertion plus favorables, avec un accès rapide à un emploi, essentiellement sur des fonctions de maintenance ou d'installation. Les trois quarts sont salariés dont la moitié à durée indéterminée, et ils se partagent entre ouvriers qualifiés et manœuvres. La moitié des recrutements s'effectuent dans la réparation automobile, 15 % dans les industries de la mécanique, l'électricité, la métallurgie.

Les jeunes de la filière **métallurgie** se distinguent par des embauches rapides (78 %), de nombreuses missions d'intérim (17 %), des recrutements importants dans des entreprises de grande taille et une meilleure rémunération. Près de 60 % travaillent dans les industries de la mécanique, de l'électricité, de la métallurgie, comme manœuvres (25 %), ouvriers qualifiés (20 %), ou techniciens (23 %).

Les jeunes gens après une formation dans l'**électricité** ont également des opportunités professionnelles. Avec le plus fort taux d'emploi (83 %), constitué de nombreuses missions d'intérim (22 %), la plupart sont ouvriers. Ils exercent principalement des fonctions d'installation et de maintenance dans divers secteurs, notamment la construction (33 %), l'industrie de la mécanique (24 %), la réparation automobile (13 %).

À la sortie des sections du **bâtiment**, les jeunes gens commencent leur vie active par des embauches importantes sur des postes stables (50 %) et un recours non négligeable à l'intérim (10 %). Ils travaillent souvent dans des petites entreprises en tant que manœuvres (50 %), ouvriers qualifiés (37 %), essentiellement dans la construction (88 %).

En revanche, les débuts professionnels continuent d'être peu favorables après une formation de **commerce**, à dominante féminine. Ce sont les seul-e-s qui connaissent une légère diminution des emplois (53 % contre 55 % pour la cohorte précédente). Les deux tiers sont embauché-e-s dans les entreprises du commerce, de l'agroalimentaire (9 %). Elles et ils exercent essentiellement des fonctions de vente et de commerce, et 22 % travaillent à temps partiel. Le risque de chômage concerne 27 % des jeunes.

À l'issue des spécialités de l'**hôtellerie-restauration**, les jeunes connaissent un fort chômage (le tiers). Si le taux d'emploi a nettement augmenté en un an (de 14 points), il demeure toutefois toujours en dessous de la moyenne. Une différenciation sensible apparaît : seulement 30 % des filles pour 46 % des garçons occupent un poste à durée indéterminée, 22 % des salariées travaillent à temps partiel pour 5 % des garçons. Les trois quarts des recrutements s'effectuent dans les hôtels, cafés et restaurants.

Les anciennes apprenties de la **coiffure** présentent une situation particulière. Leur taux d'emploi paraît faible même s'il a augmenté (53 % contre 44 % pour la cohorte précédente). Cette faiblesse s'explique en partie par le recours important aux contrats de professionnalisation (20 %), afin de préparer le brevet professionnel nécessaire pour s'installer à leur compte. Le lien formation emploi est fort, plus de huit sur dix occupent des postes de coiffure, dans des très petites entreprises. Cependant, 27 % des jeunes filles se trouvent sans travail sept mois après la sortie de CFA.

Au final, l'entrée des jeunes dans la vie active favorable en début d'année 2008, n'efface toutefois pas les disparités selon le genre, le niveau ou le domaine de formation. Les contrats temporaires, le travail à temps partiel, le chômage concernent plus fréquemment les jeunes filles, et leur rémunération reste inférieure à celle des jeunes gens, à la sortie du lycée comme à la fin d'un contrat d'apprentissage. En fait, la formation différenciée entre filles et garçons les conduit vers

des métiers et des espaces professionnels distincts. La concentration de la population féminine dans quelques spécialités accentue sans doute la concurrence entre les plus diplômées et accroît les difficultés des jeunes filles faiblement qualifiées. ▲

Christine Guégnard (Céreq-IREDU/CNRS)

Éliane Olin (Service statistique académique)

Sigles

Bac Pro	Baccalauréat professionnel
BEP	Brevet d'études professionnelles
BP	Brevet professionnel
BT	Brevet de technicien
BTn	Baccalauréat technologique
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
IPA	Insertion professionnelle des apprentis
IREDU	Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation
IVA	Insertion dans la vie active

► Pour en savoir plus

- Céreq, 2008, *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*.
- Demongeot, Leprévost, 2008, "L'apprentissage : une voie de formation attractive, entre tradition et mutation", *Note d'information 08.33*, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale, décembre.
- Insee, 2009, "Une fin d'année préoccupante", *Bourgogne Dimensions*, n° 66, mars, Insee Bourgogne.

Note technique

Les enquêtes sur l'insertion des jeunes dans la vie active sont pilotées par la Direction de l'évaluation, de la prospective du ministère de l'Éducation nationale. Seul dispositif qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale, ces enquêtes décentralisées sont réalisées avec l'appui des établissements scolaires, des centres de formation d'apprentis y compris agricoles, publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque jeune qui a quitté son établissement et qui ne poursuit pas d'études.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel. Dans l'académie de Dijon, **92 établissements** du second degré (dont 80 lycées) et **35 CFA** (dont 7 de l'agriculture) ont participé à l'enquête de février 2008. Près de 7 560 élèves et 4 900 apprentis ont été interrogés, **3 680 lycéens** et **2 120 apprentis** ont répondu. Le taux de réponse net est de 52 % pour les élèves et 46 % pour les apprentis. Un système de pondération permet de compenser les non-répondants. Les formations sont présentées selon les domaines de spécialités du conseil national de l'information statistique pour les lycéens, avec un regroupement de ces domaines pour les apprentis.

Ces enquêtes ont pu être effectuées grâce à la collaboration des Chefs d'établissement, des Directeurs de centres de formation d'apprentis, du Service statistique académique, et au soutien financier du Centre régional de ressources.

La situation des jeunes diplômés et non diplômés est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : les anciens élèves et apprentis ne poursuivant pas d'études à temps plein ou un contrat d'apprentissage ;
- **emploi salarié** (emploi non aidé) : les salariés sur des contrats à durée indéterminée, déterminée, d'intérim, nouvelle embauche (CNE), les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, les aides familiaux ;
- **contrat de professionnalisation** : les jeunes embauchés sur un contrat de professionnalisation ;
- **autre mesure** (emploi aidé) : les bénéficiaires d'un contrat initiative emploi, emploi solidarité... et les jeunes en stage ;
- **chômage** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de salariés/actifs (salariés + bénéficiaires des mesures + jeunes au chômage) X 100 ;
- **salaires net mensuel médian** : il est calculé pour les salariés travaillant entre 35 et 45 heures en février 2008, tel que la moitié des jeunes gagnent moins, l'autre moitié des jeunes gagnent plus.